

Pierre et Suzanne Dreuilhe, deux « Justes », enfin, honorés

► Un couple de Castelsarrasin, Suzanne et Pierre Dreuilhe seront honorés, aujourd'hui, à titre posthume de la plus haute distinction honorifique délivrée à des civils par l'État d'Israël, le titre de « Juste parmi les Nations » pour avoir caché au péril de leur vie des familles juives durant les années noires.

Il y a peu dans le département, ils sont grands au regard de l'Histoire, les « Justes parmi les Nations » de Tarn-et-Garonne comptent depuis peu deux nouveaux titulaires en la personne de Suzanne et Pierre Dreuilhe. Le couple entre ainsi dans le « panthéon » des 65 Tarn-et-Garonnais ayant sauvé au péril de leur vie des familles juives menacées d'une rafle et d'une déportation macabre. Ils sont aussi les deux seuls Castelsarrasinois, à ce jour, à obtenir cette rare distinction honorifique qui couronne un acte d'héroïsme fait sans aucune contrepartie si ce n'est celle d'aider son prochain...

Touchés par la lettre pastorale de Mgr Théas

C'est bien cet esprit humaniste qui a guidé Pierre et Suzanne Dreuilhe qui étaient de fervent catholique. « C'est vrai, témoigne leur fils Alain, un ancien commissaire de police de Toulouse, mes parents étaient très croyants, et c'est sans doute leur foi qui les a guidés dans cette voie ». Elle les a d'autant plus inspirés à ce moment précis de leur histoire familiale que deux prélates de la région, le cardinal Jules Saliège, archevêque de Toulouse et son homologue montalbanais, M^{me} Pierre-Marie Théas exhortent leurs fidèles et les couvents de la

INFLUENCÉS PAR LA LETTRE PASTORALE DE MGR THÉAS...

Diffusée par la résistante montalbanaise Marie-Rose Cineste non sans avoir fait le tour du département à bicyclette, la lettre pastorale de l'évêque de Montauban a un retentissement international. Elle intervient dans un contexte particulier où la zone non-occupée jusqu'ici épargnée par les rafles antisémites, se voit touché de plein fouet fin août 1942. Et plus particulièrement en Tarn-et-Garonne, le 24 août où 84 juifs ressortissants Allemands et Autrichiens cantonnés au camp de Septfonds, sont nuitamment embarqués de force en gare de Caussade pour Drancy. Le 26 août, une vaste opération de police organisée par le gouvernement de Vichy, est lancée dans tout le département contre les juifs étrangers. Ce sont ainsi 173 personnes dont 24 enfants recensées sur des listes délivrées par la préfecture qui sont arrêtées et transportées au camp de Septfonds. Ces rafles qui ne passent pas inaperçues de la population, bouleversent le prélat montalbanais qui décide de réagir par une lettre adressée à tous ses paroissiens, et ce malgré l'interdiction du préfet de l'époque. La missive est par la suite lue le



Les Castelsararsinois Pierre et Suzanne Dreuihe ont été élevés au rang de « Juste parmi les Nations » par l’Institut Yad Vashem de Jérusalem le 25 février 2014. / Photos DOM, OR

Un secret de famille ou modestie face à un acte d'humanité ?

juives réfugiés en zone non-occupée. Nul doute que la lettre pastorale du prélat montalbanais intitulée : « Sur le respect de la personne » (lire ci-dessous) lue dans toutes les paroisses du diocèse, qui fit grand bruit jusqu'à Vichy, en août 1942, influenza le couple de Castelsarrasinois. « Tout ce que je sais, c'est que mes parents ont toujours été très discrets sur cela, mon frère qui était un peu plus âgé se souvient qu'il y avait dans la scierie de mon père (place Varsovie à Castelsarrasin) des gêns cachés et qu'il lui était arrivé d'en transporter dans sa camionnette » témoigne Alain Dreuilhe qui n'avait que deux ans à l'époque. Et qui n'en revient toujours pas de la distinction faite à ses parents : « Mes parents qui ne m'ont jamais parlé de ces faits, seraient très étonnés de savoir que leur nom est désormais inscrit au Yad Vashem, à Jérusalem ».

la supérieure, Sœur Nicole Magot, nous leur avons demandé pourquoi elles avaient sauvé des enfants juifs. Elles nous ont tout simplement répondu : « Parce que c'étaient des enfants. » Il n'y avait même pas de discussions. » Pour les époux Dreuilhe, la question ne se pose pas non plus et ils leur aient, sans doute difficile, de comprendre pourquoi certains de leurs concitoyens risquaient la mort pour le seul fait d'être juif. C'est ainsi qu'ils sont naturellement venus en aide à une famille de Lorrains juifs, réfugiés dans la commune. Raymond Jacob, un maquignon, son épouse Renée et leurs fils Pierre et Bernard Jacob ainsi que la sœur de Raymond Jacob, Madame Lion, son époux et leur fils Robert sont ainsi cachés dès 1942 et jusqu'à la Libération dans une chambre, rue de l'Égalité.

« Celui qui sauve une vie sauve l'Humanité tout entière »

Un soutien qui aurait déjà coûté la vie au couple de Castelsarrasin sinois mais qui ne les arrête pas dans leur acte de résistance : Pierre Dreuilhe comme l'évoque son fils Alain, passe, dissimulé dans son camion, des familles juives jusqu'à la frontière espagnole. C'est peu dire si plus soixante-dix ans après ces faits de pur altruisme, il était temps que les époux Dreuilhe soient honorés d'avoir respecté l'une des plus belles maximes extraite du Talmud : « Celui qui sauve une vie sauve l'humanité tout entière » (Michna, Sanhédrin 4:5).

Max Lagarrigue

C'est en présence du consul général d'Israël à Marseille, Anita Mazor et du Dr Albert Seifer, délégué régional du comité français de Yad Vashem que se tiendra cette cérémonie, à 17 heures, en mairie.



FORMATION AU SECOURS POUR LES GENDARMES RÉSERVISTES

Depuis plusieurs années, la gendarmerie s'est dotée d'une réserve opérationnelle qui atteint 150 personnes pour le groupement du 82. Le conseiller réserves, José Lorenzati, en a expliqué la structure et explicité les buts au cours d'une journée de formation organisée au quartier du 31^e régiment du génie. Les réservistes, hommes ou femmes sont des anciens de la gendarmerie ou des personnels civils exerçant une profession, mais formés, trois journées par an « afin d'acquérir, conserver et mettre en œuvre les savoir-faire nécessaires aux techniques d'intervention professionnelles, à la connaissance et la mise en œuvre des moyens de communication et à la connaissance de l'arme et son usage ». L'adjudant de réserve Francis Évrard, est professeur de maths au LEP de Beaumont-de-Lomagne. « Ancien sergent de l'armée de l'air où j'ai apprécié le travail en équipe, j'en ai été privé lors de mon entrée à l'E.N. Ainsi en entrant dans le cadre de cette réserve de la gendarmerie, j'ai retrouvé cette solidarité, le respect de la collectivité dans une ambiance qui me convient. D'autre part je suis sapeur-pompier et secouriste au centre de Lavit ». Les missions de ces réservistes sont multiples : renforcer la présence visible de la gendarmerie, faire de la prévention dans tous les domaines, lutter contre toutes les formes d'atteintes aux biens et aux personnes. Ils peuvent aussi être amenés à remplir des missions particulières, tour de France ou périodes de circulation chargée, « mais toujours, précise le colonel Lorenzati, sous le contrôle direct des officiers et gradés des unités territoriales pour lesquelles ils travaillent et sont rémunérés ». En 2015, les réservistes du 82 ont effectué près de 3 000 journées avec une moyenne de 20 jours par réserviste. Pour entrer dans cette réserve, il faut être volontaire, âgé de moins de trente ans, avoir effectué la journée de défense citoyenneté et être disponible pour formation de quatre semaines en juillet.

JEUX D'ANTAN À L'APAS 82

Faisant suite à l'après-midi « dégustation », une séance consacrée aux jeux d'antan était programmée à l'accueil de jour de l'APAS 82. Les élèves de l'école Louis Sicre, CP, CE 1 et classe ULIS étaient venus s'initier avec les clients de l'accueil de jour et des adhérents de l'APAS aux jeux d'antan mis en place par Jean-Paul Bras. Ambiance festive et animée, car tous, aînés et élèves, participaient activement pour le plus grand plaisir des animatrices de l'accueil de jour, Michèle et Claudy, témoignant ainsi du succès et de l'impact des animations proposées à l'APAS 82.

en bref

ÉTAT CIVIL > **Mairie de Castelsarrasin.** La mairie de Castelsarrasin communique l'Etat-civil. Naissance : Kyle Dorville. Décès : Jacques Espage ; Denise Morières ; Maurice Vialatte ; Sylva Billières.

CONFÉRENCE > **L'épopée du trio Rosetta-Philae-Chury-dont».** L'astrophysicien de renommée internationale M. Henri Rème donnera une conférence à la médiathèque de Castelsarrasin, le mardi 27 octobre, à 20 h 30, sur « Les comètes et l'épopée Rosetta-Philae-Chury ». M. Henri Rème, est professeur émérite de l'UPS-Toulouse III, ancien président de l'académie des sciences et belles lettres de cette ville et également membre de l'institut de recherches en astrophysique et en planétologie. Entrée libre et gratuite.

TOUSSAINT > Foire aux chrysanthèmes. La foire aux chrysanthèmes se fera sous la halle occitane le mardi 27 octobre. La vente des chrysanthèmes sera autorisée sous cette même halle du dimanche 25 octobre au dimanche 1^{er} novembre.

INFOS > Rédaction du Moissac. Pour tous vos communiqués, informations ou articles que vous souhaitez diffuser dans la Dépêche du Midi, adressez-les directement par mail à la Dépêche du Midi de Moissac : redaction.moissac@ladepeche.fr ou rendez-vous

médaille de « juste » à titre-posthume pour Suzanne et Pierre Dreuilhe

« Les Dreuilhe, c'est le plus beau visage de l'Humanité »

l'essentiel

Une émouvante cérémonie a réuni, jeudi soir à la mairie, les enfants de Suzanne et Pierre Dreuilhe. Un couple qui a reçu la médaille de l'État d'Israël de Justes parmi les Nations pour avoir sauvé à Castelsarrasin des familles juives durant l'Occupation.

Les époux Dreuilhe représentent pour nous le plus beau visage de l'Humanité ». En quelques mots la consul général d'Israël à Marseille, Anita Mazor donnait le ton de cette émouvante cérémonie visant à honorer ce couple de Castelsarrasinois ayant caché au plus fort des persécutions antisémites entre 1942 et 1944, deux familles juives réfugiées sur la commune : les Jacob et Lion (notre édition du 22 octobre). « Ces deux familles juives ont trouvé un refuge, du réconfort grâce à ces anonymes qui ont décidé de braver l'appareil d'État dans un contexte de délation et de terreur ».

« Ils ont sauvé les seize membres de ma famille »

Un héroïsme extraordinaire de gens ordinaires sur lequel revenait Bernard Jacob, l'un des enfants sauvés par le couple. « Avec un courage exceptionnel, Suzette et Pierrot ont pris le risque de la désobéissance civile et risqué à tout moment leur vie et celles de leurs enfants en protégeant les seize membres de ma famille. En-



Alain et Michel Dreuilhe, les enfants de Suzanne et Pierre, faits « Justes parmi les Nations », étaient très émus de l'hommage rendu à leurs parents par la délégation de Yad Vashem et la consul d'Israël (au micro) leur tendant la médaille d'honneur de l'État hébreu. / Photo DDM, Max Lagarrigue

tre la raison et le cœur, ils ont choisi le cœur... ». Les éloges passés, l'interrogation que tous les intervenants se posaient, était de comprendre pourquoi Suzanne (une mère au foyer élevant ses trois enfants) et Pierre, gérant d'une scierie, avaient mis leur famille en péril pour sauver des inconnus ? La réponse venait de Bernard Jacob qui avait eu l'occasion de discuter, après la guerre, de ce sujet avec ses parents, et Suzanne Dreuilhe. « C'est son engagement religieux, la foi de ce couple qui a guidé leur choix » assurait-il. Un point que relatait le Dr Albert Seifer, délégué régional de Yad Vashem : « La lettre pastorale de l'évêque de Montauban, Pierre-Marie Théas appelant au sauvetage des juifs, a influencé Suzanne et Pierre Dreuilhe. Une

« Suzette ne voulait pas de cette médaille »

Revenant sur ses échanges avec Suzanne, B. Jacob attestait de la grande modestie du couple face aux événements dont ils ont été les héros malgré eux. « Suzette ne voulait pas de cette médaille (la plus haute distinction décernée à un civil par l'État d'Israël), elle trouvait normal ce qu'elle avait fait... C'est d'ailleurs elle qui m'a révélé ce que j'ignorais sur son mari. Pierre ayant fait passer des

missives distribuées et lue dans toutes les paroisses du diocèse grâce au concours de la résistante montalbanaise Marie-Rose Gineste qui pédala avec sa fameuse bicyclette jusqu'à 100 km par jour pour la diffuser dans le département ».

Max Lagarrigue.

Dr ALBERT SEIFER : « J'AI ÉTÉ CACHÉ DE 1942 À 1944 AVEC MA SOEUR DANS LE COUVENT NOTRE-DAME-DE-MASSIP, À CAPDENAC »



Aux côtés de la consul d'Israël, Anita Mazor (à gauche), le Dr Albert Seifer, délégué régional du comité Yad Vashem a ému aux larmes l'assistance. / Photo DDM, Max Lagarrigue

textile (rires) ». Et poursuivant avec une émotion qu'il ne pouvait dissimuler : « Il a rasé et tondu les déportés du camp et les SS. Lors d'une nouvelle sélection pour la chambre, il a été, encore, sauvé ; cette fois par un SS qu'il avait rasé. La troisième fois, il savait que c'était la bonne. Ce jour-là, il s'est mis à courir dans le camp et non sans avoir reçu des coups de crosse d'un SS, il a déboulé dans le bloc médical du camp où les médecins l'ont caché sous des planches. » Mais le calvaire, du Toulousain n'en était pas encore terminé. « Janvier 1945, Auschwitz a été évacué (devant l'avancée des Alliés, les nazis tentant d'effacer les preuves des camps d'extermination, ndlr), mon père a fait partie de la Marche de la mort pour Mauthausen dont il a survécu. Ce n'est pas la première sélection, évitant de peu la chambre à gaz en levant la main lorsque les SS demandaient s'il y avait dans leur rang des coiffeurs. Mon père coiffeur ! C'était un commerçant

étété libéré par les Américains. Il pesait 38 kg. Il restait encore trois mois en Allemagne pour aider les Américains à trouver les 55 cachés. » Et de conclure en larmes : « La plus grande joie de ma vie fut de retrouver mon père dont j'avais été séparé pendant deux ans et demi. »

« La leçon de la Shoah est en péril »

Un récit poignant ponctuait peu après par la puissante chanson de Jean Ferrat « Nuit et brouillard » qui ne manquait pas d'émouvoir l'assistance. Parmi celle-ci, la consul d'Israël à Marseille, Anita Mazor en profitait également pour parler de la résurgence de l'antisémitisme en France. « Il est toujours présent notamment dans les spectacles de certains humoristes », et prend parfois des tournu-

en bref

PHARMACIE > **De garde.** Pour le secteur Castelsarrasin/Moissac, il n'y a qu'une pharmacie qui assure le service de garde du vendredi 23 octobre, 9 heures au vendredi 30 octobre, 9 heures, il s'agit de la pharmacie Centrale, 30 rue de la Révolution à Castelsarrasin. Tél. 05 63 32 30 06.

CINÉMA > **A l'affiche du « Vox ».** Aujourd'hui, à 20 h 30 et mardi 27 octobre à 20 h 30 : « Marguerite » comédie dramatique de Xavier Giannoli avec Catherine Frot, André Marcon (2 h 07).

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE > **Anciens du 31^{er} RG.** Les anciens du 31^{er} régiment du génie se réuniront au quartier marescot dimanche. Au programme : à 10 h 15, mot d'accueil puis exposé du chef de corps ; à 10 h 45, assemblée générale des anciens du 31^{er} RG ; à 11 h 45, dépôt de gerbe au mémorial.

TOUSSAINT > **Foire aux chrysanthèmes.** La foire aux chrysanthèmes se fera sous la halle occitane le mardi 27 octobre. La vente des chrysanthèmes sera autorisée sous cette même halle du dimanche 25 octobre au dimanche 1^{er} novembre.

CONFÉRENCE > **À la médiathèque.** L'astrophysicien de renommée internationale Henri Rème donnera une conférence à la médiathèque de Castelsarrasin, le mardi 27 octobre, à 20 h 30, sur « L'Epopée du trio Rosetta-Philae-Churydion ». M. Rème, est professeur émérite de l'UPS-Toulouse III, ancien président de l'académie des sciences et belles lettres de cette ville et également membre de l'institut de recherches en astrophysique et en planétologie.

POUR TOUTES VOS INFOS > **Adressez-vous à la rédaction de Moissac.** Pour tous vos communiqués, informations ou articles redaction.moissac@ladepeche.fr ou Tél. 05 63 04 02 24.

CASTELMAYRAN

Portrait de femme : Claudette Crochet Biasotto



De 1968 à 2002, Claudette a été l'institutrice des plus jeunes enfants de la commune, dans la classe maternelle de l'école publique. Pendant ces 34 années, elle s'est impliquée dans son travail pédagogique, mais aussi pleinement dans la vie de l'école à travers les fêtes de Noël et les danses et chants des tout-petits, le Carnaval, les lotos et fêtes de fin d'année. Investissement également au sein de l'Amicale des anciennes élèves.

Claudette, née en 1945, a le même âge que cette association.

Elles fêtent toutes deux, cette année, leurs 70 ans. Pour marquer les 70 ans de cette société féministe avant l'heure, les femmes de la commune sont mises à l'honneur dans notre série d'articles. Pour l'anniversaire de Claudette et à sa grande joie, toute la famille s'est réunie autour d'elle : ses trois enfants, Vincent, Guillaume et Florence, et ses six petits-enfants, Mathilde, Eglise, Jules, Flavio, Paloma et Paul, le petit dernier. Ce fut l'occasion de lui offrir une magnifique photo réunissant l'ensemble de ses petits-enfants, et beaucoup d'autres cadeaux. Depuis la retraite, elle organise son temps autour de la gymnastique au sein du club de Saint-Nicolas, de la lecture en fréquentant la médiathèque du village où elle s'est impliquée en tant que bénévole, et participe aux manifestations du village. Mais son passe-temps favori, c'est de s'occuper des plantes vertes de la maison, des arbustes, des plantes fleuries sur la terrasse et du jardin d'agrément, et d'embellir ainsi son environnement.

GARGANVILLAR

9^e exposition biennale.

La mairie de Garganvillar et l'union des sociétés de Garganvillar organisent la 9^e exposition, du 6 au 15 novembre, à la maison des aînés de Garganvillar. Cette exposition est ouverte aux peintres de la communauté de communes Sère Garonne Gimone. Martine Chauderon est à l'origine de cette manifestation dont le but est avant tout de promouvoir mais aussi de réunir tous les passionnés des arts de la communauté. Les artistes intéressés, habitants de la communauté CS2G sont invités à se faire inscrire auprès du secrétariat de mairie de Garganvillar. L'accrochage des tableaux est gratuit et chaque peintre dispose d'une grille d'exposition. En attendant l'inscription, bonne peinture. Mairie de Garganvillar, Tél. 05 63 95 63 41.

SAINT-NICOLAS-DE-LA-GRAVE

Assemblée générale de la pêche.

L'assemblée générale du Scion nicolaïte se tiendra le 8 novembre 2015, à 10 heures, salle de la mairie.

Ordre du jour : compte rendu moral et financier ; tarif carte ; alevinages ; renouvellement du bureau. Les adhérents qui voudraient s'impliquer dans l'animation de l'association sont priés de se manifester sur place lors de l'assemblée générale. Un vin d'honneur clôturera cette assemblée.

Cérémonie de remise de médaille de «Juste parmi les Nations» à titre posthume

Des «Justes» castelsarrasinois mis à l'honneur

Jeudi soir avait lieu dans la Salon Henri Pottevin de l'Hôtel de Ville la remise à titre posthume de la médaille et du diplôme d'honneur de «Justes parmi les Nations» à Pierre-Alfred-Jean Marie et Suzanne Marie-Germaine Dreuilhe, représentés par leurs enfants Michel, Mireille et Alain pour avoir aidé à leurs risques et périls Raymond et Renée Jacob et leurs fils Pierre et Bernard de 1942 à 1945 en présence de M. J. P. Besiers Maire de Castelsarrasin et Vice-Président du Conseil Départemental, de M. Astruc Président du Conseil Départemental, de Monsieur le Sous-Préfet S. Lanoye, de Madame Anita Mazer Consul Général d'Israël à Marseille, du Dr Albert Seifer Délégué régional du comité Français pour Yad Vashem, de M. B. Garguy Président de «Terres de Confluences» des élus, et de

personnalités civiles et militaires de Castelsarrasin. Michel, Alain et Mireille Dreuilhe, Bernard Jacob

M. J. P. Besiers souhaitait la bienvenue à tous et soulignait que «Ces gestes simples qui ont fait courir les plus grands dangers à de nombreux justes sont des actes exemplaires de résistance dont nous devons nous souvenir. M. J. P. Besiers mettait en avant les actes de la résistance castelsarrasinoise dont le Corps Franc Pommies et de nombreux autres résistants, citait Léon Brun un grand résistant du département né à Castelsarrasin.

M. Astruc mettait à l'honneur ces actes de courage de femmes et hommes envers ceux qui étaient pourchassés pour le seul crime d'être nés Juifs. Des français ordinaires, athées ou croyants, jeunes ou vieux, riches ou pauvres, citadins ou ruraux qui ont

hébergé et caché des familles entières, essayant de leur donner réconfort et même tendresse envers les plus jeunes. Ils ont agi avec l'élán du cœur face à l'insupportable, et citait cette phrase d'une grande résistante, Lucie Aubrac «Le verbe résister doit toujours se conjuguer au présent» et de rappeler qu'au cours de cette période, beaucoup sont tombés pour que nous vivions dans un pays libre et démocratique, leur mort n'a pas été vain, aujourd'hui elle continue de nous inspirer de l'admiration.

Madame le consul d'Israël Anita Mazer rappelait que Pierre et Suzanne ont fait preuve d'un grand dévouement antisémite, et soulignait que celui-ci est toujours présent sur les réseaux sociaux, dans les spectacles de certains humoristes et dans la presse et rappelait les faits les faits qui ont eu lieu 2014 à l'Hyper Casher de la porte de Vincennes, à Charlie Hebdo, et en 2012 à l'Ecole Ozar Hatorah de Toulouse, et à Montauban. Mme Mazer mettait en avant tous les anonymes qui font le choix de la sincérité en mettant leur propre famille en danger. L'action de ces Justes fut héroïque et c'est pour cela que la Nation Israélienne les honore. Leur acte doit rester un modèle pour les jeunes générations.

Monsieur le sous-préfet Sébastien Lanoye rappelait la nécessité pour tous de rés-

ter vigilants, une des priorités du Gouvernement et de la Police. M. S. Lanoye invitait les personnes présentes à se poser deux questions : comment en étions arrivé là en 1940 ?, comment la France en est arrivé là ? La France n'est pas antisémite, son histoire le prouve dès la Révolution française en (1791) ou les Juifs deviendront des Citoyens à Part Entière ou bien encore avec le décret Crémieux qui accorde d'office en 1870 la citoyenneté française aux 35 000 Juifs d'Algérie ». A partir de 1942, un certain nombre de consciences vont se réveiller et nous aurons une France courageuse ? De nombreux Français ont protégé des Juifs. «Est-ce que cela a servi de leçon ? Nous y avons cru dans les années 1970, mais ensuite l'antisémitisme est réapparu sous d'autres formes. Plus que jamais il faut mettre en valeur les personnes qui se sont dressées contre l'antisémitisme et faire passer ce message dans les écoles. «Vive la France»

Michel Dreuilhe adressait toute sa gratitude à M. B. Jacob et à sa famille qui ont entrepris cette démarche envers ses parents. La reconnaissance du bien fait il y a 70 ans. «Merci à M. J. P. Besiers qui nous reçoit dans ma ville natale, aux amis et famille venus de toute la France pour cette cérémonie. M. Dreuilhe rappelait que l'histoire bégaye comme avec l'exode actuel qui se produit



Monsieur Pierre Dreuilhe était marchand de charbon et gérant d'une scierie, et avec sa femme Suzette ils ont accueilli la famille Jacob. Madame Dreuilhe, croyante catholique a été influencée par les sermons de Monseigneur Théas et ceux du Cardinal Saliège, Archevêque de Toulouse, qui ont ordonné le 23 août 1942 la lecture d'une lettre pastorale «sur la personne humaine» dans toutes les paroisses de leur diocèse, contribuant ainsi au sauvetage de nombreux Juifs. La famille Dreuilhe et leurs deux enfants, Alain né en 1942 et Michel né en 1941, ont été hébergés toutes les nuits dans une chambre qu'ils rejoignaient par un escalier en bois extérieur à leur maison, rue de l'Égalité. Les deux enfants se rendaient dans cette cachette à la nuit tombée et les parents les rejoignaient une demi-heure après, et ce jusqu'à la Libération. Grâce à des informations recueillies préalablement sur les rafles par un réseau de la Résistance, ils ont pu y échapper, en étant en lieu sûr. La sœur de Raymond Jacob, Madame Lion et son époux ainsi que leur fils Robert ont également bénéficié de la protection de la famille Dreuilhe pendant cette période. Monsieur Dreuilhe avait également à plusieurs reprises permis à des familles juives de passer la frontière espagnole. La motivation des Dreuilhe était purement éthique, morale et philosophique.

à travers le monde.

La cérémonie se termina avec l'Hymne National Français «La Marseillaise» chantée par toutes les personnes présentes et l'Hymne National Israélien «Hatikvah (L'Espoir)»

Le 25 février 2014, l'Institut Yad Vashem de Jérusalem a décerné le titre de Juste parmi les Nations à Monsieur Pierre Dreuilhe et à son épouse Madame Suzanne Dreuilhe.

JOSS



Michel, Alain et Mireille Dreuilhe ont reçu la médaille et le diplôme « des Justes parmi les Nations » remis à titre posthume à leurs parents Pierre et Suzanne Dreuilhe



M. J. P. Besiers a offert à Mme Anita Mazer Consul d'Israël à Marseille, un joli bouquet de fleurs



Jules a lu un poème



«Justes parmi les Nations»

Les personnes reconnues «Justes parmi les Nations» reçoivent de Yad Vashem un diplôme d'honneur ainsi qu'une médaille sur laquelle est gravée cette phrase du Talmud : «Qui sauve une vie sauve l'univers tout entier». Il s'agit de la plus haute distinction civile de l'état d'Israël. Au 1er janvier 2015, le titre avait été décerné à 25 686 personnes à travers le monde, dont 3 853 en France. Cependant le livre des Justes ne sera jamais fermé car nombreux sont ceux qui resteront anonymes faute de témoignages.

Reconnus ou non, ils incarnent le meilleur de l'hu-

manité. En effet, tous ont considéré n'avoir rien fait d'autre que leur devoir d'homme. Ils serviront de phares et de modèles aux nouvelles générations.

A Jérusalem, l'allée des Justes avec ses milliers d'arbres, et le jardin des Justes avoisinant, rappellent leurs noms. À Paris également, les noms des Justes de France sont gravés dans l'allée des Justes, située dans le Marais. Enfin, les Justes de France restés inconnus sont depuis 2007, collectivement, honorés au Panthéon comme les autres grands hommes auxquels la France rend hommage.

Souvent de nos jours, ce sont les enfants et même

parfois les petits enfants qui reçoivent à titre posthume le diplôme et la médaille gravée au nom de leurs parents disparus, nommés alors «Justes» à titre posthume. Mais le temps n'efface pas notre reconnaissance car leurs actions sont et resteront une leçon qui s'adresse aux vivants. Dans un monde où les discours et les actes de haine et de xénophobie, d'antisémitisme et de diabolisation d'Israël progressent, le rappel des valeurs qu'ont incarnées les Justes hier, nous rappellent nos responsabilités aujourd'hui : défendre les valeurs de justice et de paix.

Témoignage émouvant du Dr Seifer : C'est très ému que le Dr Seifer apportait son témoignage d'enfant caché avec sa sœur dans le couvent de Notre-Dame-de-Massip, à Capdenac. Albert Seifer poursuivait en rappelant l'itinéraire de son père résistant, arrêté Bd de Strasbourg à Toulouse lors de la distribution de tracts clandestins. Il fut interné à la prison St Michel où il fut torturé, mais ne révéla jamais rien sur ces autres camarades résistants, il fut ensuite en octobre 1943 à Auschwitz, où il échappa à la chambre à gaz en levant la main lorsque les SS demandèrent si il y avait un coiffeur dans les rangs. Lui qui était négociant en textile rasa des déportés et des SS. Après avoir échappé une première fois à la chambre à gaz il fut sauvé une deuxième fois par un SS qu'il avait rasé et la troisième fois il fut sauvé par les médecins du camp où il s'était réfugié sachant que cette fois-ci, il n'allait pas échapper à la chambre à gaz. En juillet 1945 son père devant l'avancée des Nazis fut évacué le camp en direction du camp de Mauthausen en Autriche, une marche forcée de 400 km. En avril 1945 il fut libéré par la troisième armée américaine. C'est en larmes que le Dr Seifer concluait son récit en soulignant que la plus grande joie de sa vie fut de retrouver son père dont il avait été séparé durant deux ans et demi. Et de conclure en larmes : «La plus grande joie de ma vie fut de retrouver mon père dont j'avais été séparé pendant deux ans et demi.

Honneur : Pierre et Suzanne Dreuilhe



M. Bernard Jacob à son tour remerciait Pierrot et Suzette Dreuilhe qui ont pris des risques en les hébergeant ses parents et lui-même à Castelsarrasin. 65 médailles de Justes ont été décernées en T&G. 16 membres de sa famille s'étaient réfugiés à Castelsarrasin. Entre raison et cœur Pierrot et Suzette ont choisi le cœur, c'est cela que je souhaite léguer à mes petits enfants. B. Jacob rappelait que le Maire de l'époque M. Adrien Alary n'avait jamais donné la liste des juifs vivant à Castelsarrasin aux allemands. Il mettait également les Prêtres à l'honneur qui se sont dévoués pour cacher les enfants juifs et leurs familles. B. Jacob rendait hommage à ses parents et à son oncle Raymond Levi. Bernard Jacob retraçait l'histoire de ses parents et de sa famille : Raymond Jacob, né en 1902 à Morhange en Moselle exerçait la profession de marchand de bestiaux. Sa femme Renée Jacob, née en 1911 était mère au foyer. Tous les deux étaient originaires de Lorraine depuis la Révolution. Installés dans la bourgade de Morhange, de leur union sont nés deux garçons, Pierre en 1932 et Bernard en 1937. Raymond Jacob, mobilisé en septembre 1939, se trouvait avec son unité dans le Sud-Ouest de la France au moment de l'Armistice. Il a alors demandé à Renée de le rejoindre pour mettre la famille à l'abri de l'occupant dans la région lorraine. De mai 1940 à 1942, ils se sont réfugiés dans le Tarn-et-Garonne. A partir du 11 novembre 1942, les Jacob ont eu connaissance de plusieurs rafles dans la région. Il leur était devenu évident qu'il convenait d'être vigilants pour échapper aux persécutions. Ils se sont alors installés à Castelsarrasin, rue du Soleil où ils demeuraient pendant la journée. La famille Jacob, appauvrie par la guerre, a dû s'expatrier en 1950 dans une exploitation forestière en Afrique et a entretenu une relation épistolaire avec la famille Dreuilhe jusqu'à son départ en Afrique



Mme Anita Mazer avec le rabbin des Armées André El-Kiess



Lions Club

Remise d'un chèque de 2 500,00€ à l'école de chiens guides d'aveugles Grand Sud

Dernièrement avait lieu au centre Leclerc la remise d'un chèque de 2 500,00€ à l'Ecole de Chiens guides d'aveugles grand sud de Toulouse, en présence du Président du Lions Club de Castelsarrasin: M. R. Robin, du président du Lions Club de Moissac Serge Pinto, du Vice président du Lions Club de Beaumont de Lomagne J. L. Lavet et du Directeur de magasin du Centre Leclerc Mathias Revel, ainsi que de Laurent Oreglia Administrateur et Trésorier de l'école de Chiens Guides d'aveugles de Toulouse, de M. Noël Corpel administrateur.

Le Président du Lions Club



Eve Verenne avec Flika (5ans) Laurent Gudin éducateur à l'école Chiens guides d'aveugles de Toulouse Grand sud avec Jumipie 19 mois et mme Berges Christine Famille d'accueil avec Lipton (4 mois)

de Castelsarrasin M. Romuald Robin rappelait que le Lions Club est la 1ère ONG dans le monde regroupant 1 400 000 membres.

Chaque année se déroule l'opération des 30000 pommes conjointement menée par le Lions Club de Castelsarrasin, Moissac et Beaumont de Lomagne et dont l'intégralité des bénéfices va directement à l'école de chiens guides d'aveugles. Romuald Robin remerciait les partenaires : Pommes Lomagne, Leclerc et surtout les clients du magasin Leclerc qui les suivent et contribuent chaque année à la réussite de l'opération, malgré les difficultés et les nombreuses sollicitations. Au nom des présidents des clubs de Beaumont de Lomagne et de Moissac, de leurs membres, et du club de Castelsarrasin, il remettait ce très beau chèque.

M. Oreglia rappelait que l'école de chiens guides



d'aveugles de Toulouse a été créée grâce aux Lions, il y a 16 salariés pour un budget de 1 million 2, cette école fonctionne sans subventions et les Lions couvrent de leur budget. L'école a besoin de toutes ces actions, elle couvre les besoins depuis la région Aquitaine jusqu'à Aix en Provence. L'administration de l'école est assurée que par des bénévoles. Actuellement 40 chiens sont en formation. 18 chiens

ont été remis cette année.

M. M. Revel Directeur de Magasin du Centre Leclerc rappelait que le Centre Leclerc est partenaire avec le Lions Club depuis 30 ans pour cette opération 30 000 pommes, «cette opération nous semble cohérente et cela grâce à la générosité de nos clients. Nous continueront à vous aider car cette opération permet à une personne mal voyante d'avoir une plus grande autonomie».

A savoir que l'éducation d'un chien guide dure environ 20 à 22 mois. Plusieurs étapes jalonnent cet apprentissage.

Vous pouvez faire un don pour encourager l'association chiens guides d'aveugles grand sud en l'adressant (CCP Toulouse 5 570 75h) Réduction fiscale : 66%

Association Chiens Guide d'aveugles grand sud, 44 rue Louis Plana 31500 Toulouse